

## RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION POUR LE REARMEMENT MORAL

Exercice 1960

---

Les hommes d'Etat du monde libre commencent à se rendre compte que, dans l'âge idéologique que nous traversons, le Réarmement moral est essentiel pour préserver la démocratie et la liberté. C'est ainsi que le chancelier Adenauer s'est fait représenter à Caux à la conférence de Nouvel-An - la première de l'an 1960 - par le ministre von Merkatz. Celui-ci, en transmettant les remerciements du gouvernement allemand, déclara que cette conférence était un "jalon dans l'histoire". Le chancelier Adenauer avait écrit pour sa part au Dr Buchman : "Sans la poursuite de l'effort du Réarmement moral, il est vain d'espérer maintenir la paix mondiale."

Répondant à l'appel de l'archevêque Makarios, de Chypre, des membres du gouvernement du Kerala, en Inde, du premier ministre Kishi et d'autres personnalités politiques japonaises et de sénateurs américains, le chancelier Adenauer prit l'initiative d'envoyer en mission idéologique autour du monde des mineurs de la Ruhr et une pièce de théâtre écrite par l'un d'entre eux, "Hoffnung". Ces mineurs, entraînés à Caux, avec leur pièce de théâtre écrite à Caux, ont su présenter à ces pays une alternative au communisme. Une force internationale du Réarmement moral, comprenant notamment des Suisses, accompagna ces mineurs autour du monde.

Le point de départ de ce périple fut Caux. Les mineurs se rendirent tout d'abord à Lucerne et dans les collèges des monastères de Suisse centrale. Le journal "Vaterland" écrivait à ce sujet : "Les collèges catholiques acclament "Hoffnung". Nous pouvons tous souscrire à la solution apportée par le Réarmement moral, qui implique la reconnaissance de l'autorité de Dieu, sans laquelle nous aurons à plier sous la domination des tyrans."

A Chypre, la représentation de "Hoffnung" réunit dans un même théâtre Turcs, Grecs et Anglais, fait sans précédent dans l'histoire de l'île. Au Kerala, l'influence de cette pièce de théâtre fut telle qu'un secrétaire du parti communiste, qui avait été envoyé pour y créer des troubles, abandonna le parti à la suite de ce contact avec le Réarmement moral, et des milliers de militants en firent autant dans les semaines qui suivirent.

Au Japon, le premier ministre déclara à l'issue du voyage de sept semaines fait par ces mineurs à travers son pays que leur action avait donné au peuple "la clarté idéologique, et une réponse à ses besoins moraux". Après les émeutes de juin 1960, il déclara : "Sans les hommes formés par le Réarmement moral, le Japon serait aujourd'hui derrière le rideau de fer."

A Washington, le président de la Chambre des Représentants, des membres de la Commission des Affaires étrangères ainsi que le chef de l'Etat-major général de l'Armée américaine reçurent les mineurs.

"Populaire-Dimanche", l'hebdomadaire national du parti socialiste français SFIO, a publié dans son numéro du 15 mai 1960 une page entière sur le voyage de ces mineurs sous le titre : "Une expérience de coopération internationale."

Pour la conférence de Pâques, qui réunit mille cinq cents représentants de 40 pays à Caux, le Dr Buchman arriva des Etats-Unis. Le rédacteur en chef du "Vaterland", le Dr Karl Wick, décrivit cette conférence comme "la démonstration d'une idéologie supérieure au communisme et à l'anticommunisme", et mentionna les pas concrets qui avaient été franchis pour surmonter les conflits raciaux en Afrique, la tension à Chypre et la division en Europe.

Durant cette conférence arrivèrent à Caux des chefs congolais. Ils demandèrent au Dr Buchman d'envoyer au Congo une force du Réarmement moral qui puisse aider sur le plan idéologique leur pays, menacé, disaient-ils, d'effusion de sang et de subversion communiste. En réponse à cet appel, une équipe de Blancs et de Noirs formés à Caux partit immédiatement pour le Congo. 483 émissions radiophoniques à Radio-Léopoldville permirent d'entraîner le peuple congolais et des unités de l'armée des Nations Unies dans l'idéologie du Réarmement moral.

Ce même été, quatre membres du gouvernement central et trois membres du gouvernement du Katanga prirent part à la conférence de Caux. Peu après, M. Jean Bolikango, alors ministre de l'Information et de la Défense du Congo, disait : "Sans les films et l'action du Réarmement moral dans notre pays, nous aurions eu une catastrophe plus terrible encore."

A l'occasion de la fête de l'Indépendance de Chypre, le 16 août, l'archevêque Makarios envoya à Caux une délégation qui fit monter au mât de Mountain House le premier drapeau cypriot ayant quitté l'île. Il l'offrait au Dr Buchman en signe de reconnaissance pour la contribution du Réarmement moral à l'unité de Chypre.

La conférence d'été fut marquée spécialement par la présence d'une grande délégation japonaise, parmi laquelle se trouvaient les dirigeants étudiants de l'organisation du Zengakuren qui avaient été aux premiers rangs des émeutes de Tokyo en juin 1960. Ces hommes déclarèrent que Caux leur avait ouvert les yeux sur la façon dont les communistes avaient exploité leurs faiblesses morales. Ils écrivirent alors une pièce de théâtre, "Le Tigre", dans laquelle ils montraient que le changement de l'homme était le remède à l'infiltration communiste. "Le Réarmement moral nous a appris, disaient-ils, à n'aller ni à droite, ni à gauche, mais tout droit."

Ces Japonais furent invités en Allemagne, où ils présentèrent leur pièce de théâtre en même temps que les mineurs de la Ruhr présentaient "Hoffnung". A Bonn, les représentations furent placées sous le patronage du chancelier Adenauer.

En Suisse, le grand film en couleurs "Le Couronnement de ma vie" fut présenté au mois de juin à Berne, en présence de membres du Conseil fédéral, des deux Chambres et du Corps diplomatique. Ces projections étaient placées sous le patronage des présidents du Conseil national et du Conseil des Etats. Le "Bund" souligna à cette occasion les liens étroits du Réarmement moral avec l'histoire de notre pays depuis 1935, lorsque le président de la Confédération, M. Minger, reçut Frank Buchman et ses collaborateurs au Palais fédéral.

Le gouvernement du canton de Vaud et les membres des gouvernements des cantons de Lucerne et St Gall invitèrent le Dr Buchman à des réceptions officielles afin de lui exprimer de vive voix leur reconnaissance pour son action mondiale se déployant de Caux. Pendant les trois semaines de la visite du Dr Buchman à St Gall, terre de ses ancêtres suisses, - il s'y était rendu avec cent cinquante personnes, - 50.000 personnes vinrent voir les pièces de théâtre et les films du Réarmement moral. Un dirigeant syndicaliste devait déclarer plus tard : "Vous avez mis la ville sens dessus dessous."

Au cours de l'année 1960, sont morts deux grands Suisses qui n'avaient cessé de donner leur plein appui à notre Fondation. Le premier est le professeur Max Huber, qui en 1948 déclarait à Caux en présence de M. Adenauer et de M. Celio, alors président de la Confédération : "Le Réarmement moral veut rendre efficaces dans la vie personnelle comme dans la vie nationale et inter-

nationale les commandements des Evangiles et de toute la Bible. C'est non seulement notre devoir de chrétiens, mais aussi notre devoir constitutionnel d'agir ainsi."

L'autre est le Général Guisan qui, peu de temps avant sa mort, avait exprimé sa conviction profonde dans la préface au manifeste "Idéologie et Coexistence". "Notre pays mène dans le domaine international une politique réservée, disait-il, mais sur le plan idéologique la neutralité peut être négative, car le refus de lutter pour ce qui est juste fait le jeu de l'ennemi."

Cet appel fut entendu bien au-delà de nos frontières. Frank Buchman, dans une lettre qu'il adressait au Général, lui disait : "Vous faites maintenant pour le monde ce que vous avez fait pour la Suisse au Grütli en 1940." Mme Guisan, peu après la mort du Général, écrivait au Dr Buchman : "Le Général était très attaché à votre grande idée et au mouvement que vous avez créé dans le monde. Au soir de sa vie, ce lui fut souvent d'un grand soutien."

\* \* \*

\*

Durant l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 1960, nos immeubles ont été utilisés pratiquement en permanence. Le nombre des nuitées a été de 147.446.

Les dons et legs pour 1960 se sont montés à fr. 7.172.128,01, y compris fr. 2.343.914,63 destinés au travail en Afrique et en Asie, ainsi que fr. 177.305,98 réservés pour le film "Le Couronnement de ma vie". Il s'agit là d'une augmentation de fr. 3.864.346,39 par rapport à 1959, soit 272,8 %. Les 64,5 % de ces dons proviennent de Suisse.

Au cours de l'année, plusieurs travaux importants de construction et d'entretien ont été effectués dans les immeubles de Caux.

La Fondation pour le Réarmement moral, qui possédait 95 % du capital de la Société Immobilière de Caux et la totalité de celui de la Société Immobilière Regina, avait, dans les quatorze premières années de son existence, loué les dix immeubles de ces deux sociétés pour y tenir ses conférences.

Pour simplifier l'administration, elle décida d'acheter ces immeubles, ce qui conduisit à la liquidation des deux sociétés immobilières. Le prix d'achat fixé par le département des Finances du canton de Vaud a été de fr. 2.140.000.-- pour les immeubles de la Société Immobilière de Caux, y compris le mobilier, et de fr. 590.000.-- pour le Grand Hôtel Regina.

Enfin, la revue illustrée du Réarmement moral - imprimée à Genève - a suivi dans son développement l'action toujours plus vaste et plus intense de cette idéologie dans le monde. En 1960, son tirage a atteint le chiffre de 1.650.000 exemplaires, en 26 langues. La Fondation a financé des éditions spéciales pour l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie et l'Amérique latine pour faire connaître aux dirigeants et aux masses de ces pays la réponse qu'apporte le Réarmement moral aux problèmes brûlants de notre époque.

FONDATION POUR LE REARMEMENT MORAL :

Erich Peyer

Daniel Mottu

Report fr. 2.886.811,14

Diminutions en 1960

|                                                                                           |                |                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| Perte comptable sur actions<br>S.I. Regina S.A., après li-<br>quidation de cette dernière | fr. 40.124,25  |                                  |
| Excédent de charges pour<br>1960, comme ci-avant . . . .                                  | fr. 551.921,11 |                                  |
|                                                                                           |                | <u>./.</u> 592.045,36            |
| <u>Capital au 31 décembre 1960</u> . . . . .                                              |                | <u>fr. 2.294.765,78</u><br>===== |

La justification des bénéfice et perte comptables sur les actions des S.I. de Caux S.A. et S.I. Regina S.A. nous a été faite par les comptes de liquidation de ces deux sociétés.

Ceci étant, nous pouvons, en conclusion, et dans le cadre de notre mandat, recommander l'approbation des comptes au 31 décembre 1960, tels qu'ils sont présentés par le Conseil de Fondation.

FIDUCIAIRE A. WEISSENBACH  
EXPERT-COMPTABLE DIPLOME A.S.E.

Lausanne, le 29 septembre 1961

RAPPORT CONCERNANT LA VERIFICATION DES COMPTES POUR 1960

de la Fiduciaire A. Weissenbach

En exécution du mandat qui nous a été confié par le Conseil de Fondation, nous avons procédé, à Caux, les 30 et 31 août 1961, à la vérification des comptes de la Fondation pour l'exercice 1960.

Par sondages, nous avons vérifié les écritures comptables à l'appui des documents justificatifs mis à notre disposition.

Nous avons ainsi pu constater que les livres sont soigneusement tenus.

En annexes Nos 1 et 2, nous produisons le bilan au 31 décembre 1960 et le compte de résultats pour 1960.

Nous sommes en mesure de certifier que ces documents sont, en tous points, conformes aux livres originaux de la Fondation.

La Fondation a repris, en 1960, les immeubles et terrains sis à Caux, ainsi que le matériel et les installations équipant ces immeubles, des S.I. de Caux S.A. et S.I. Regina S.A. ce conformément aux bilans de liquidation de ces sociétés.

L'existence des titres et créances, ainsi que des disponibilités en banques et aux comptes de chèques postaux nous a été justifiée à notre entière satisfaction.

Pour 1960, le total des produits ascende à . . . . . fr. 5.638.970,50

Le total des charges, y compris un amortissement de fr. 95.478,55 sur le matériel et les installations, atteint, par contre . . . . . fr. 6.190.891,61

d'où un excédent de charges pour 1960 de . . . . . fr. 551.921,11  
=====

Par épreuves, nous avons établi la justification comptable des susdits produits et charges, sur la base de la documentation mise à notre disposition.

L'excédent de charges de fr. 551.921,11 a été viré au compte "capital", dont le mouvement est le suivant :

Capital au 31 décembre 1959 . . . . . fr. 2.548.501,74

Augmentation en 1960

Bénéfice comptable sur actions S.I. de Caux S.A., après liquidation de cette dernière . . . . . fr. 338.309,40

A reporter fr. 2.886.811,14

2.937.708,14

Frais divers

|                                     |            |            |
|-------------------------------------|------------|------------|
| 1. Autos et garages . . . . .       | 85.139,45  |            |
| 2. Intérêts, frais banque . . . . . | 403,77     |            |
| 3. Impôts et assurances . . . . .   | 47.889,97  |            |
| 4. Tranports - voyages . . . . .    | 158.911,20 |            |
| 5. Pharmacie - infirmerie . . . . . | 5.623,90   |            |
| 6. Enregistrement - son . . . . .   | 8.936,90   |            |
| 7. Films . . . . .                  | 42.823,35  |            |
| 8. Théâtre . . . . .                | 12.596,75  |            |
| 9. Douane . . . . .                 | 12.168,15  |            |
| 10. Imprimerie . . . . .            | 90.742,15  |            |
| 11. Photos . . . . .                | 13.584,90  |            |
| 12. Presse . . . . .                | 11.994,80  |            |
| 13. Frais divers . . . . .          | 6.410,05   |            |
|                                     | <hr/>      | 497.225,34 |

Amortissements sur installations, mobilier,  
véhicules . . . . .

---

95.478,55

Total, selon compte de résultats (annexe

No 2 . . . . .

---

3.530.412,03  
=====

---



## EXAMEN DES COMPTES DE RESULTATS

Le total des dons reçus à Caux en 1960 pour le travail du Réarmement moral s'élève à fr. 7.172.128,01.

De ce montant, il faut considérer qu'une somme de fr. 1.666.117,46 est passée comme "montants transitoires". Il s'agit des fonds "Afrique - Asie" et "Film" qui sont portés au passif du bilan.

Ainsi le montant net des dons comme produit pour 1960 est, selon annexe No 2, de fr. 5.506.010,55.

Le détail des frais d'exploitation générale à Caux, totalisant fr. 3.530.412,03, est donné par l'annexe No 4.

Le compte de résultat du "Service des Publications" fait l'objet de l'annexe No 3.

A noter que le produit des ventes a plus que doublé par rapport à 1959.

Comme chaque année, la Fondation a pris à sa charge certains frais de publications qui sont distribuées gratuitement à titre d'information.

La Fondation a également financé une partie du travail entrepris dans d'autres pays, spécialement en France, Allemagne et Italie. Elle a pris à sa charge certains frais de voyage et frais de collaborateurs et a contribué dans une large mesure à la diffusion du manifeste "Idéologie et Coexistence".

Il faut remarquer qu'aucun des collaborateurs permanents du Réarmement moral ne touche de salaire.

La Fondation a également participé au financement du voyage des mineurs de la Ruhr et de la pièce "Hoffnung" autour du monde.

11. Débiteurs : Ils concernent presque exclusivement le compte "Publications". Ce sont surtout des Illustrés envoyés à l'étranger en fin d'année et dont le remboursement interviendra en 1961.

#### PASSIF

1. Capital : En diminution de fr. 253.735,96 par rapport au 31 décembre 1959.
2. Réserve spéciale : Inchangée. Il s'agit d'une somme chargée de certaines clauses restrictives.
- 3 et 4. Fonds "Afrique - Asie" et fonds "Film" : Ce sont des dons reçus spécialement pour l'action en Afrique et en Asie, ainsi que pour le film "Le Couronnement de ma vie". Il s'agit pratiquement de comptes transitoires au 31 décembre 1960.
5. Fournisseurs et créanciers divers : Selon liste détaillée établie au 31 décembre 1960.
6. Actionnaires S.I. de Caux S.A. : Ceci représente la part qui revient, dans la liquidation de cette société, aux actions appartenant encore à des tiers (voir également sous "Titres", à l'actif du bilan).

## E X A M E N   D U   B I L A N

### ACTIF

1. Immeubles et terrains à Caux : En 1960, la Société Immobilière de Caux S.A. et la Société Immobilière Regina S.A. ont été dissoutes et liquidées. La Fondation a repris les immeubles et terrains appartenant à ces deux sociétés pour le prix total de fr. 2.550.000.--. A ce chiffre, il faut ajouter le montant payé pour les droits de mutation, soit fr. 69.615.--, ce qui donne au bilan la somme de fr. 2.619.615.--.  
L'estimation fiscale actuelle de ces immeubles et terrains est de fr. 5.154.100.--.
2. Terrains hors canton : Il s'agit de deux terrains provenant de donations et portés au bilan pour le montant de leur estimation fiscale.
- 3 à 7. Mobilier, lingerie, vaisselle, mobilier de bureau, machines et installations, véhicules : La valeur comptable de ces différents comptes comprend la valeur de reprise au 1er janvier 1960 du matériel des sociétés immobilières dissoutes, les nouvelles acquisitions en cours d'exercice et la déduction des amortissements pour 1960.
8. Publications : Le montant retenu au 31 décembre représente la moitié de la valeur du stock des publications, calculé au prix de vente.
9. Provisions : Stock de l'économat au 31 décembre 1960, valeur aux prix d'achats.
10. Titres : Certains titres reçus comme dons en 1960 ont été réalisés en 1961 seulement. D'autre part, ensuite de la liquidation des deux sociétés immobilières, leurs actions ont été remboursées. Un petit nombre d'actions de la Société Immobilière de Caux, en mains de tiers inconnus, n'a pas encore été remboursé. Selon décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de cette société, le montant de ces titres est consigné auprès de la Banque Populaire Suisse à Montreux, à disposition des actionnaires qui produiront leurs titres au remboursement. A l'expiration du délai légal, le montant non remboursé sera versé sous forme de don à l'Hôpital de Montreux.  
A noter que le droit de timbre fédéral et les frais de notaire ont été entièrement pris en charge par la Fondation.

FONDATION  
POUR LE REARMEMENT MORAL  
Caux s/Montreux

BILAN AU 31 DECEMBRE 1960

| T e x t e                                             | Actif        | Passif       |
|-------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Immeubles et terrains à Caux . .                      | 2.619.615.-- |              |
| Terrains hors canton . . . . .                        | 71.300.--    |              |
| Mobilier, lingerie . . . . .                          | 227.035.--   |              |
| Vaisselle . . . . .                                   | 9.523,20     |              |
| Mobilier de bureau . . . . .                          | 17.237,40    |              |
| Machines et installations . . .                       | 144.948,35   |              |
| Véhicules . . . . .                                   | 58.594.--    |              |
| Publications . . . . .                                | 31.150.--    |              |
| Provisions . . . . .                                  | 84.950,15    |              |
| Titres . . . . .                                      | 520.952,90   |              |
| Débiteurs . . . . .                                   | 268.401,20   |              |
| Disponible . . . . .                                  | 1.094.034,67 |              |
| Actifs divers . . . . .                               | 1.222,26     |              |
| Capital . . . . .                                     |              | 2.294.765,78 |
| Réserve spéciale . . . . .                            |              | 600.000.--   |
| Fonds "Afrique - Asie" . .                            |              | 1.522.386,98 |
| Fonds "Film" . . . . .                                |              | 143.730,48   |
| Fournisseurs et créanciers<br>divers . . . . .        |              | 566.486,49   |
| Actionnaires S.I. de Caux<br>en liquidation . . . . . |              | 21.594,40    |
| T o t a u x                                           | 5.148.964,13 | 5.148.964,13 |

FONDATION  
POUR LE REARMEMENT MORAL  
Caux s/Montreux

COMPTE DE RESULTATS POUR 1960

| T e x t e                                               | Doit         | Avoir        |
|---------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <u>PRODUITS</u>                                         |              |              |
| a. Dons . . . . .                                       |              | 5.506.010,55 |
| b. Revenus immeubles . . . . .                          |              | 3.516.--     |
| c. Intérêts . . . . .                                   |              | 5.353,55     |
| d. Produits divers . . . . .                            |              | 78.962,37    |
| e. Excédent de liquidation de<br>S.I. de Caux . . . . . |              | 45.128,03    |
|                                                         |              | 5.638.970,50 |
| <br><u>CHARGES</u>                                      |              |              |
| a. Exploitation générale à Caux .                       | 3.530.412,03 |              |
| b. Publications . . . . .                               | 215.657,45   |              |
| c. Allemagne . . . . .                                  | 157.248,75   |              |
| d. France . . . . .                                     | 451.216,75   |              |
| e. Italie . . . . .                                     | 702.071,20   |              |
| f. Film "Couronnement de ma vie".                       | 33.575,50    |              |
| g. Afrique / Asie . . . . .                             | 821.527,65   |              |
| h. Frais "Hoffnung" . . . . .                           | 178.901,55   |              |
| i. Equipes diverses . . . . .                           | 100.280,73   |              |
|                                                         | 6.190.891,61 |              |
| <br><u>RESULTAT</u>                                     |              |              |
| Excédent de charges viré à capi-<br>tal . . . . .       |              | 551.921,11   |
| T o t a u x                                             | 6.190.891,61 | 6.190.891,61 |

FONDATION  
POUR LE REARMEMENT MORAL  
Caux s/Montreux

SERVICE DES PUBLICATIONS

Compte de résultats au 31 décembre 1960

| T e x t e                                                    | Doit         | Avoir        |
|--------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>I <u>PRODUITS</u></b>                                     |              |              |
| Vente de livres et brochures                                 |              | 117.704,15   |
| Illustré                                                     |              | 937.293,68   |
| Courrier d'Information                                       |              | 71.166,72    |
| Papeterie                                                    |              | 8.130,94     |
|                                                              |              | 1.134.295,49 |
| <b>II <u>CHARGES</u></b>                                     |              |              |
| Achat livres                                                 | 38.032,26    |              |
| Frais divers                                                 | 8.411,75     |              |
| Ports - Transports                                           | 6.845,80     |              |
|                                                              | 53.289,81    |              |
| <u>Illustré</u>                                              |              |              |
| a. Imprimerie                                                | 1.008.019.-- |              |
| b. Emballages                                                | 46.703,45    |              |
| c. Transport                                                 | 106.317,85   |              |
| d. Frais bureau                                              | 10.762,80    |              |
| e. P.T.T.                                                    | 262,15       |              |
| f. Menu matériel                                             | 2.784,25     |              |
|                                                              | 1.174.849,50 |              |
| <u>Courrier d'Information</u>                                |              |              |
| a. Imprimerie                                                | 91.125,70    |              |
| b. Expédition                                                | 7.805,14     |              |
| c. Divers                                                    | 12.714,84    |              |
|                                                              | 111.645,68   |              |
| Achat papeterie                                              |              | 9.309,60     |
| Loyer Genève                                                 |              | 858,35       |
|                                                              |              | 1.349.952,94 |
| <b>III <u>EXCEDENT DE CHARGES</u></b>                        |              |              |
| viré au compte de résultats de la<br>Fondation (Annexe No 2) |              | 215.657,45   |
| T o t a u x                                                  | 1.349.952,94 | 1.349.952,94 |
|                                                              | 1.349.952,94 | 1.349.952,94 |

FONDATION  
POUR LE REARMEMENT MORAL  
Caux s/Montreux

DETAIL DU COMPTE "EXPLOITATION GENERALE A CAUX" POUR 1960

Frais alimentation

|                                  |            |            |
|----------------------------------|------------|------------|
| 1. Boulangerie . . . . .         | 51.215,25  |            |
| 2. Epicerie . . . . .            | 178.861,70 |            |
| 3. Fruits et légumes . . . . .   | 143.584,45 |            |
| 4. Produits laitiers . . . . .   | 158.216,65 |            |
| 5. Viande et poissons . . . . .  | 302.431,98 |            |
| 6. Douane sur aliments . . . . . | 10.135,30  |            |
|                                  |            | 844.445,33 |

Frais du personnel

|                         |            |            |
|-------------------------|------------|------------|
| 1. Salaires . . . . .   | 498.112,40 |            |
| 2. Indemnités . . . . . | 42.367,50  |            |
| 3. Assurances . . . . . | 48.494,30  |            |
| 4. Transports . . . . . | 21.142,10  |            |
| 5. Rentes . . . . .     | 4.890.--   |            |
|                         |            | 615.006,30 |

Frais pour locaux

|                          |            |            |
|--------------------------|------------|------------|
| 1. Loyers . . . . .      | 108.394,90 |            |
| 2. Eau . . . . .         | 3.898,60   |            |
| 3. Electricité . . . . . | 100.208,20 |            |
| 4. Nettoyage . . . . .   | 30.546,36  |            |
| 5. Chauffage . . . . .   | 133.369,75 |            |
|                          |            | 376.417,81 |

Entretien et réparations

|                                              |            |            |
|----------------------------------------------|------------|------------|
| 1. Entretien des immeubles et construction . | 805.666,29 |            |
| 2. Jardins et fleurs . . . . .               | 19.614,60  |            |
| 3. Mobilier . . . . .                        | 55.051,90  |            |
| 4. Vaisselle . . . . .                       | 31.652,50  |            |
| 5. Lingerie-buanderie . . . . .              | 2.388.--   |            |
| 6. Machines - matériel . . . . .             | 48.966,41  |            |
|                                              |            | 963.339,70 |

Frais administration

|                                     |           |            |
|-------------------------------------|-----------|------------|
| 1. Téléphone . . . . .              | 20.721,55 |            |
| 2. Télégraphe . . . . .             | 48.160,10 |            |
| 3. Taxes postales . . . . .         | 18.124,10 |            |
| 4. Fournitures de bureau . . . . .  | 20.563,85 |            |
| 5. Journaux - cotisations . . . . . | 1.320,65  |            |
| 6. Administration . . . . .         | 29.608,75 |            |
|                                     |           | 138.499.-- |

A reporter

2.937.708,14